

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le quatorze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

**Présents** : Messieurs BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. SOULIE C. LAVIT F. - ISARN P.-

Mesdames GROUSSET E. - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLÉS S. - ROUSSET A. - DEMARAIS C.

**Absente** : Monsieur BERTHOMIEU M. -

**Procurations** : Madame GALZY I donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel

**Secrétaire de séance** : PAILLÉS Séverine

**77/2020 - Prêt attente parcelles « LE RENNIS » par le Crédit Agricole.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de financement du Crédit Agricole. La proposition stipule :

Suite à la consultation du 9 octobre 2020, voici la proposition de financement :

- Attente vente parcelles « LE RENNIS »

**Prêt court terme à taux fixe IN FINE - classification charte GISSLER : 1A**

- Montant : 220 000 €uros.
- Durée : 2.5 mois (échéance au 31/12/2020).
- Remboursement du capital à l'échéance finale,
- Paiements des intérêts : à terme échu, en périodicité mensuelle
- Taux Fixe à 1.02%.
- > Conditions générales

La présente proposition est formulée sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre Comité des Crédits.

- Garantie de taux : Cette proposition est valable 15 jours à compter de la présente.
- La signature du contrat interviendra au plus tard dans les 60 jours suivants
- Tirages (éventuellement échelonnés) dans les 8 mois de la signature par le prêteur, dont le premier de 10% minimum à intervenir impérativement dans les 4 mois de la date d'édition.
- Conditions de remboursement anticipé :
  - Aucune indemnité de remboursement anticipé.
- Frais de dossier : 0.20% du montant emprunté.

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

ACCEPTE la proposition du prêt court terme à taux fixe IN FINE - classification charte GISSLER - 1A du Crédit Agricole.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

  
De Maire - BOUTES Francis  
